

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
des Propriétaires du Lotissement du PLATEAU de la HACQUINIERE
Commune de Bures / Yvette et Gif / Yvette**

Siège social: Mairie de Bures-sur-Yvette
91440 Bures-sur-Yvette
Page WEB: <http://asa-plateaudelahacquiniere.com>

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DEBAT DU 24 SEPTEMBRE 2015
SUR LA SECURITE**

Les propriétaires et membres de l'ASA du Lotissement du Plateau de la Hacquinière se sont réunis pour débattre autour des deux thèmes : Sécurité des biens et Sécurité routière. Nous remercions la Capitaine de la Gendarmerie Nationale de Gif Claire Chazal d'avoir accepté de participer à ce débat. La soirée a commencé et fini par le partage de quelques bonnes choses à manger.

SECURITE DES BIENS

Intervention de la Capitaine Claire Chazal.

A/ PREVENTION :

Prévention systématique :

La capitaine Chazal est en poste depuis deux ans et demi. Elle dispose d'un effectif de 30 personnes pour couvrir un total de 6 communes, dont celle de Gif, ce qui peut parfois expliquer les délais d'intervention. Cela respecte toutefois le ratio de 1 gendarme pour 1 000 habitants.

Les patrouilles sont systématiques (actuellement en continu) : en moyenne 2 patrouilles simultanées.

En renfort, la Gendarmerie a la possibilité de faire appel au peloton de Palaiseau ainsi qu'à la brigade de recherche. De plus en plus, les patrouilles sont réalisées en civil pour surprendre les voleurs.

Le rôle de la population :

La population a un vrai rôle à jouer dans le dispositif de surveillance: les habitants voient beaucoup de choses et il faut appeler les forces de l'ordre pour transmettre les informations au plus tôt.

- En composant le **17**, de 8h à 19h c'est la gendarmerie ou la police qui répond (la réaffectation de l'appel se fait en fonction de l'antenne relais). En dehors de ces horaires c'est la centrale d'Evry qui prend le relais pour la gendarmerie.
- le numéro du Commissariat de Police des Ulis 24h sur 24 est **le 01 64 86 17 17**.
- le numéro de la Gendarmerie de Gif 24h sur 24 est **le 01 69 07 76 41**.
- Courriel de la gendarmerie : cob.gif-sur-yvette@gendarmerie.interieur.gouv.fr

L'année dernière 30 à 40% des cambriolages ont pu être élucidés.

Opérations de surveillance particulières : la déclaration des maisons inhabitées pendant une absence prolongée :

Les habitants de Gif peuvent déclarer à la Gendarmerie que leur maison est inhabitée pendant les vacances. Plus de 600 maisons sont surveillées simultanément dans ces conditions. Cette déclaration permet notamment de dater les cambriolages entre deux tournées quand un cambriolage intervient pendant

l'absence de ses propriétaires. Au cours de cette surveillance, les gendarmes font le tour de la maison dans le jardin si possible et envoient un compte rendu par courriel aux propriétaires. En outre un participant remarque que ceci conduit à une surveillance générale plus importante. N'hésitez donc pas à faire appel à ce service.

Les habitants de Bures peuvent bénéficier d'un service comparable en signalant à la police leur absence pendant les vacances.

B/ CAMBRIOLAGES :

La Hacquinière et la Plaine sont les points noirs (car à proximité des gares) des cambriolages qui ont lieu par pics (par exemple en Janvier 2014...). On constate différents types de voleurs : locaux, moldaves et albanais... Sur le dernier mois, ont été constatés des vols la nuit à la chignole (fenêtre en bois) ou en journée quand il n'y a personne. Les gens du voyage cassent en général des vitres et rentrent. Le plus souvent, quand les voleurs entendent du bruit ils partent, cherchant à éviter la confrontation. Ainsi à Gif on constate très peu de violence sur les vols commis.

Vol à la fausse qualité : des gens qui se font passer pour des postiers, policiers ou autres se servent de cette fausse identité pour rentrer chez vous et vous voler ou vous escroquer. Dans le doute appeler les forces de l'ordre. Si on est de Gif il n'est pas possible que des policiers sonnent chez vous (pas leur périmètre, seuls les gendarmes y sont habilités). Il faut donc se méfier !!

En outre, il est observé que les cambriolages se font souvent en raid ou en série (plusieurs d'affilée en l'espace de peu de temps). Il est donc important de prévenir les voisins dès le premier cambriolage observé pour que ceux-ci soient plus vigilants. **Un participant propose qu'en prévenant de ce vol la Présidente de l'ASA, celle-ci peut en informer immédiatement tous les habitants possédant une adresse courriel.** Enfin il ne faut surtout toucher à rien quand on a été cambriolé pour que les forces de l'ordre puissent relever tout indice susceptible d'orienter les recherches.

C/ VIDEO SURVEILLANCE ET ALARMES :

La ville de Gif va s'équiper en caméras vidéo principalement pour les commerçants dans un premier temps. Cela pourra ensuite concerter les entrées et sorties de commune (encore certaines réticences des riverains).

Un participant signale que, côté Bures, une dizaine de caméras sont déjà installées sur des lieux stratégiques (gare, centre ville...)

Ces caméras de vidéo surveillance municipale ne sont utilisées que par un petit nombre de personnes habilitées et ce, uniquement en cas de délits. Toute camera d'une manière générale est assez dissuasive pour les voleurs. Par contre, un particulier qui installe une caméra pour surveiller sa maison n'a pas le droit de filmer ou de photographier en dehors de sa propriété.

Un participant témoigne d'un cambriolage dont il a été victime cet été. Il précise que deux des trois cambrioleurs ont été arrêtés et que ceci a été possible en grande partie grâce à son système d'alarme EPS (19 euros par mois - ce système intègre une vidéo surveillance qui permet d'avoir une photo des cambrioleurs). Le système a également permis d'identifier un des malfaiteurs qui était déjà connu des services de police. Un autre participant mentionne qu'il ne faut pas qu'ils soient masqués comme cela a été malheureusement le cas dans des situations antérieures. En outre, le Capitaine Chazal précise que l'arrestation a été possible grâce à la présence au voisinage d'une patrouille de gendarmerie qui a pu intervenir rapidement.

Au delà de la mise en œuvre de ces moyens de protection individuels, la possibilité d'enclouer complètement le périmètre du plateau et d'y faire patrouiller un gardien, comme dans certains quartiers sécurisés, est évoquée, mais sans susciter l'adhésion des participants.

D/ VOISINS VIGILANTS :

Actuellement il y a plusieurs citoyens référents mais tout le monde doit se considérer voisin vigilant! Plus il y a d'interlocuteurs, plus il y a d'information et plus c'est compliqué à traiter. Plus l'information est envoyée rapidement et directement aux forces de l'ordre, mieux elle est comprise et prise en compte efficacement. **Une proposition est faite de se structurer en petits ensembles de voisins (une dizaine) qui veillent particulièrement sur leur partie du Plateau et qui restent en relation les uns avec les autres (échange de mails et de numéros de téléphone).**

Gif est une ville attractive pour les voleurs car à potentiel (vol de bijoux, argent....)

E/ CONSEILS :

Quelques conseils peuvent être tirés de cette réunion :

- Les alarmes sont importantes car les voleurs cassent pour rentrer mais ne volent pas et partent quand ils entendent l'alarme.
- Prévenir les autorités quand vous entendez une alarme qui sonne dans le voisinage.
- Plus y a de cameras individuelles mieux c'est pour la gendarmerie (les aident beaucoup).
- Idéal, quand il y a des photos prises par une caméra de surveillance (très utile pour les forces de l'ordre).
- Activer la géo-localisation des objets connectés : très utile pour les retrouver.
- Le système de Tracker dans les voitures fonctionne bien également.
- Beaucoup de GPS sont volés dans les voitures : ne pas mettre l'adresse "home/maison" dans son GPS (si on vous vole votre véhicule, les voleurs vont chez vous pour vous cambrioler car ils savent que vous n'êtes pas là) mettre juste la rue mais pas le numéro.
- Pas de double des clés sous les pots de fleurs ou ailleurs en dehors de la maison.
- Un simple autocollant "voisins vigilants" sur votre boîte aux lettres peut-être efficace.
- Il en va de même pour une caméra factice qui peut démotiver un voleur.
- Les voleurs sont particulièrement intéressés par les bijoux : ils vont principalement dans les chambres et la salle de bain (du coup, les mettre dans les endroits improbables en dehors de ces pièces surtout quand vous partez en vacances).
- Les voleurs ont du mal à passer des portails très hauts et préfèrent souvent passer à travers les haies.
- Les lumières qui se déclenchent à la détection de mouvement sont très efficaces aussi la nuit.
- La simulation des lumières (présence) à l'intérieur des maisons quand vous êtes absent est bien aussi.
- Précaution à prendre : Ne pas déposer les emballages d'objets de valeur devant sa maison lors des encombrants, comme les cartons d'éléments électroniques de valeur (découper le carton dans la poubelle, ou les déposer à la déchèterie)
- Ne pas utiliser les numéros de téléphone marqués sur des prospectus mis dans les boîtes aux lettres

SECURITE ROUTIERE

La Capitaine Chazal explique qu'à Gif, il n'y a eu que quelques accidents de vélos et accidents impliquant du matériel uniquement. Le point noir est la route de Belle Image quand il pleut (vers Saint Aubin). Les personnes présentes ont réagi sur le thème de la sécurité routière.

A/ LA CIRCULATION SUR LE PLATEAU :

- Le rond blanc sur le carrefour en haut de l'avenue Kleber semble être efficace (mieux qu'avant)
- Problème de végétation qui déborde sur les trottoirs et sur les routes, ce qui entraîne des chutes de branches et des dégâts sur les fils électriques et téléphoniques.
- Problème de stationnement des voitures : il faut éviter de stationner à des endroits gênants pour la circulation (endroits à faible visibilité, virages, certains croisements...)

- Contre le fait que les gens garent les voitures sur le trottoir car plus moyen de circuler sur le trottoir et obligation de marcher sur la route.
- Proposition de réaménagement de l'Avenue Kléber avec d'un côté des emplacements de parking pour les voitures et de l'autre un trottoir libre de toute voiture pour les piétons. Pour l'instant, quand on va à la gare, des voitures garées sur le trottoir obligent les piétons à marcher sur la route.
- Sentiment général que c'est assez dangereux de se promener sur le plateau
- Risques sur le plateau pour la sécurité des enfants
- Il y a quand même de temps en temps des accidents sur le plateau (même si ce n'est que de la tôle froissée)
- Les gens marchent sur la route et se réfugient sur le trottoir quand une voiture approche.
- Problème de végétation qui dépasse sur le trottoir et gêne les passants ce qui oblige à marcher sur la route
- Sentiment de vitesse sur le plateau, les voitures roulent trop vite
- 50km/h est trop rapide sur le plateau
- Dans certains endroits 30 km/h c'est même trop
- Favorable à la limitation de vitesse à 30km/h
- Seul le Maire est compétent pour imposer une réduction de la vitesse quelque part sur sa commune

En conclusion, les intervenants sont tous d'accord pour dire qu'il faut limiter la vitesse. Malheureusement une installation d'une zone à 30km/h est onéreuse et les deux Mairies ne sont pas d'accord pour en installer une surtout dans les conditions budgétaires actuelles. De même, l'installation de chicanes qui ne sont pas neutres en termes de sécurité (risques d'accrochages accrus, danger pour les enfants) ou de bandes rugueuses (pas toujours bien acceptées par les voisins en raison du bruit de freinage) peut également constituer un investissement trop important. **Donc il faut se concentrer sur la signalisation.**

B/ LA SIGNALISATION :

En préambule, **il n'y a rigoureusement aucune signalisation sur le plateau sauf le panneau de limitation à 50km/h** sur l'Avenue Kléber à sa sortie vers le centre de Bures. On se demande quelle est la vitesse permise sur le Plateau (90 km/h) !! Là il faut vraiment intervenir au niveau des Mairies qui sont, maintenant que les rues ont été rétrocédées, officiellement responsables de la Sécurité.

Il a donc été proposé que l'on discute avec les Mairies des endroits où il est nécessaire d'installer sur le Plateau des panneaux et en particulier des « stop » qui engagent directement la responsabilité des conducteurs et qui sont une alternative beaucoup moins chère à l'installation d'une zone à 30km/h.

ACTIONS A CONDUIRE PAR L'ASA :

Sur la question des **cambriolages** :

- **Organiser la communication systématique** vers les membres sur les cambriolages qui viennent d'être commis, afin que chacun redouble de vigilance pendant les périodes de "raids".
- Communiquer à nouveau systématiquement (une fois par an en juin) aux habitants la **liste des conseils** (de ce compte rendu) avec tous les numéros utiles.

Sur la **sécurité routière** :

- Etudier avec les mairies la mise en place d'un ou plusieurs **stops** pour limiter la prise de vitesse sur certains axes.
- Rappeler aux propriétaires dont la haie gêne la circulation des piétons de remédier à cela.
- Etudier avec les Mairies le **calendrier d'entretien des routes**.